

Toute

NATURE

Une publication de la SNAP • Automne 2014-hiver 2015

Les **parcs** du Canada
sur la scène
internationale



SNAP

SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

Offert jusqu'en AVRIL 2015

Entente pour publication 40033545

La cause de la conservation devant les tribunaux

OLIVER KENT

Ce n'est pas souvent que la SNAP fait appel aux tribunaux pour défendre la cause des aires protégées. En fait, on préfère travailler discrètement en partenariat avec les gouvernements, l'industrie, les groupes autochtones et d'autres résidents locaux afin de dégager un consensus ou de rallier des partisans au sein du grand public grâce à des initiatives de sensibilisation. Parfois, cependant, on vient à épuiser toutes les autres possibilités, comme c'est le cas dans deux situations : la conservation du vaste bassin hydrographique de la rivière Peel, au Yukon, et des eaux riches du Saint-Laurent autour de Cacouna, tout juste à l'est de Rivière-du-Loup, au Québec.

Oliver Kent (5^e en partant de la droite, rangée du fond) avec les employés et les membres du CA à Cacouna, Québec. Mai 2014.

Photo : Ray Plourde



En 1996, j'ai parcouru la rivière Snake, l'un des principaux affluents de la rivière Peel, avec ma fille Robin. Cette partie du Yukon est tellement isolée que nous n'avons vu personne d'autre en dehors de notre groupe pendant deux semaines. À cette époque, les autorités jalonnaient les terres afin d'en faire des concessions minières, et la SNAP, en collaboration avec les Premières nations locales, se mobilisait pour protéger le bassin

hydrographique. Après de nombreuses années, nous voilà maintenant devant les tribunaux, toujours pour la cause de la protection.

Ma visite à Cacouna, beaucoup plus récente, a eu lieu en mai, lors d'une réunion des membres du Conseil d'administration national de la SNAP à Rivière-du-Loup. À l'occasion, nous sommes allés visiter une proposition d'aire marine protégée sur la rive sud du Saint-Laurent. J'avoue que l'on espérait pouvoir observer des bélugas depuis le sommet d'une colline escarpée... mais ce n'était pas notre jour de chance.

Ce n'est qu'en après-midi, dans le bateau, que nous avons aperçu dans l'eau ces points blancs si faciles à reconnaître. Ils étaient là, enfin les bélugas, qui remontaient à la surface pour respirer.

Malheureusement pour les bélugas, le petit port à proximité de l'endroit de notre randonnée pourrait être agrandi de façon considérable afin d'exporter du pétrole des sables bitumineux. La SNAP et ses partenaires sont parvenus à faire arrêter les travaux préparatoires pendant la saison printanière de mise bas grâce à une action en justice. Toutefois, l'aire marine protégée qui aurait permis de conserver l'habitat essentiel du béluga semble disparue du plan de protection des milieux marins du gouvernement fédéral. On est conscient que le bassin hydrographique de la rivière Peel est éloigné. En revanche, l'estuaire du Saint-Laurent est plus accessible; et on espère donc que beaucoup de Canadiens auront l'occasion d'aller le visiter afin de voir de leurs propres yeux pourquoi la SNAP est disposée à aller devant les tribunaux pour protéger ce riche patrimoine naturel.

Oliver Kent est le président du conseil d'administration du bureau national de la SNAP.

Toute NATURE

AUTOMNE 2014-HIVER 2015
VOLUME 10, NUMÉRO 2

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

La SNAP est un organisme canadien dont la mission est la protection d'au moins 50 % de notre nature sauvage. Depuis 1963, nous avons joué un rôle de premier plan dans l'établissement de plus des deux tiers des aires protégées du Canada.

ADMINISTRATEURS NATIONAUX

Oliver Kent, Président
Cathy Wilkinson, Vice Présidente (ON)
Alex Abboud, Président,
Comité de l'engagement (AB)
Philippa Lawson, Présidente,
Comité de gouvernance (YT)
Marie-Eve Marchand, Présidente,
Comité de la conservation (AB)
Michael Robinson, Trésorier (C.-B.)
Vincent Castellucci (QC)
Laura Colella (ON)
Nika Collison (C.-B.)
Amber Nicol (C.-B.)
Lavinia Mohr (ON)
Bob Halfyard (T.-N.-L.)
Nikita Lopoukhine (ON)
Elmer Ghostkeeper (AB)
Amy Roberts (C.-B.)
Andre Vallillee (ON)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Stephanie Cairns
Phil Dearden
Gordon Nelson
Al Davidson
Bob Peart
Sherri Watson

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Éric Hébert-Daly :
Directeur exécutif au Bureau national
Ellen Adelberg : Directrice des communications
au Bureau national
Karen Turner : responsable des
communications au Bureau national
Janice McLean : mise en page

COMITÉ ÉDITORIAL

Alex Abboud
Rick Boychuk
Laura Colella
Bob Halfyard
Patrick Nadeau
Cathy Wilkinson

ISSN 1717-8894. Maître de poste :
Faire parvenir tout changement d'adresse
au Canada à la SNAP : 250, av. City Centre,
bureau 560, Ottawa, ON K1R 6K7.

Toute Nature est publié deux fois par an
(au printemps et à l'automne) par la Société
pour la nature et les parcs du Canada (no
d'enregistrement 10686 5272 RR0001).
Envoyez vos commentaires et suggestions
à info@cpaws.org.

© 2014 Société pour la nature et les parcs du
Canada. Aucune partie de cette publication ne
peut être reproduite sans l'autorisation
écrite expresse de la SNAP.



DANS CE NUMÉRO

Les parcs du Canada sur la scène internationale

À LIRE

Les parcs du Canada sur la scène internationale • 6

Une entrevue d'Alison Woodley, directrice nationale du programme Parcs à la SNAP, à propos du Congrès Mondial sur les Parcs et de la place du Canada sur la scène internationale. *par Karen Turner*

RUBRIQUES

2 • MOT DU PRÉSIDENT

La cause de la conservation devant les tribunaux

4 • REGARD SUR LA CONSERVATION

9 • TOUR D'HORIZON AUX QUATRE COINS DU CANADA

Le point sur les campagnes de conservation à l'échelle du pays

13 • LA FAMILLE SNAP

Les grands défenseurs de la nature

*PREMIÈRE DE COUVERTURE:
La lumière illumine le Cougar Canyon,
Kananaskis Country, en Alberta
Photo : Ryan Peruniak*

*CI-DESSUS: Des wapitis contemplent
les visiteurs dans le parc national des
Lacs-Waterton
Photo : Ryan Peruniak*



Canot sur la Rouge
Photo : Jennifer Berney/Wildlands League

Le parc de la Rouge s'impose

La vallée de la Rouge dans la région du Grand Toronto sert d'habitat à plus de 1 000 espèces de plantes et d'animaux, dont 23 qui sont en péril. Elle abrite également l'un des meilleurs exemples de forêt carolinienne de l'Ontario, ainsi que les derniers bassins hydrographiques intacts de la région. La création du Parc national urbain de la Rouge permettra de protéger et de restaurer cet important écosystème situé dans le plus grand centre urbain du Canada, et offrira la possibilité à des millions de Canadiens de profiter de la nature sans avoir à quitter la ville.

Un an après que l'Ontario et le Canada aient annoncé la délimitation du parc projeté, le gouvernement fédéral a déposé un avant-projet de loi devant le Parlement et publié l'ébauche du plan d'aménagement à des fins d'examen par le public. Ces documents représentent certes une étape importante vers la création du parc, toutefois la SNAP s'inquiète qu'ils ne placent pas la conservation de la nature au cœur des priorités. C'est pourtant la seule manière d'assurer que ce joyau naturel ne dépérisse pas à petit feu. En outre, il est également essentiel de protéger les « biens-fonds de Pickering ». De propriété fédérale, ces terrains sont adjacents au parc et se situent à l'intérieur de la ceinture verte de l'Ontario et de la moraine d'Oak Ridges. Leur protection est nécessaire pour permettre à la faune de se déplacer du Parc National urbain de la Rouge vers le nord et la moraine d'Oak Ridges. À l'heure actuelle, le gouvernement projette le développement commercial dans ces terres.

Très inquiète quant à l'avenir de la Rouge, la SNAP a salué la décision prise en septembre dernier par le gouvernement de l'Ontario. Ce dernier a décidé de bloquer le transfert des terres destinées au Parc urbain national au gouvernement fédéral jusqu'à ce que la législation du nouveau parc soit renforcée.

La SNAP et la Jasper Environmental Association intentent une poursuite contre Parcs Canada

Assez c'est assez ! La SNAP et la Jasper Environmental Association (JEA) sont extrêmement préoccupées par l'intensification du développement commercial dans les parcs nationaux du Canada et ont entamé une action en justice à cet égard à l'encontre de Parcs Canada. Le recours judiciaire intenté devant la Cour fédérale met en cause le droit de Parcs Canada à autoriser l'aménagement d'hébergements commerciaux au Lac Maligne, un formidable site du Parc national Jasper.

En effet, le 25 juillet 2014, Parcs Canada a annoncé qu'il acceptait la proposition de Maligne Tours Ltd., la société privée proposant ces hébergements au Lac Maligne. Ce projet est en complète contradiction avec le plan directeur de

Des progrès considérables en vue de la protection du Parc national du Gros-Morne



La côte du Parc national du Gros-Morne
Photo : Alison Woodley

En juin 2014, la SNAP, des citoyens locaux engagés et des exploitants d'entreprises touristiques se sont réjouis lorsque le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a recommandé formellement que le Canada crée une zone tampon protectrice permanente autour du Parc national du Gros-Morne. Ce site du patrimoine mondial serait ainsi protégé des menaces industrielles, comme le forage pétrolier et la fracturation hydraulique.

Il s'agit de l'avancement le plus récent dans notre campagne visant à protéger Gros-Morne de l'exploitation pétrolière et des initiatives de développement aux limites du site. En 2013, la SNAP s'était associée à des citoyens locaux afin de s'opposer à un projet

de forage et de fracturation à quelques mètres des frontières du Parc.

L'automne dernier, en réaction aux vives protestations du public et de l'industrie touristique, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé un moratoire sur la fracturation hydraulique à l'échelle de toute la province, afin de permettre davantage d'études et de discussions publiques. Puis, en décembre, l'office de réglementation fédéral-provincial pour le pétrole extracôtier a refusé la demande d'extension du permis d'exploration de l'entreprise qui menait des activités au large des côtes de Gros-Morne et de la péninsule Great Northern. La SNAP et ses partenaires locaux ont bien accueilli ces mesures

positives mais ont aussi fait remarquer qu'elles n'éliminent pas pour autant le risque de voir de nouvelles propositions de développement industriel néfastes dans le futur. C'est pourquoi nous avons recommandé l'établissement d'une zone tampon permanente autour du Parc.

La SNAP encourage le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que le gouvernement fédéral à mettre en œuvre la recommandation du Comité du patrimoine mondial visant l'établissement de la zone tampon au cours de la prochaine année.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre page Protégeons le Gros-Morne.

Parcs Canada, qui interdit expressément l'aménagement d'établissements hôteliers à l'extérieur de la ville de Jasper.

La SNAP et la JEA craignent que les pressions commerciales ne viennent influencer les décisions de gestion de Parcs Canada et donnent lieu à des modifications aux plans directeurs des parcs sans que les procédures qui s'imposent soient respectées. Le fait d'autoriser l'aménagement d'hébergements commerciaux à Jasper ouvre la porte à une intensification globale du développement commercial dans tous les parcs nationaux du Canada.

Si la SNAP et la JEA ont gain de cause, Parcs Canada serait contraint de revenir sur sa décision, envoyant ainsi un message clair que les procédures doivent être respectées. L'intégrité écologique doit être la priorité absolue pour les parcs – pas les intérêts commerciaux!

Aidez-nous à garder le Parc Jasper sauvage! Apprenez-en davantage et signez la pétition à <http://deboutpourjasper.ca>



L'emblématique île Spirit
du lac Maligne, au Parc national Jasper
Photo : Christian Abend

Les parcs du Canada sur la scène internationale



Effet miroir sur le Keji
Photo : Sean Kelly

Je me suis entretenue avec Alison Woodley, directrice nationale du programme Aires protégées à la SNAP, au sujet du Congrès mondial sur les parcs et de la place du Canada sur la scène internationale. **PAR KAREN TURNER**



Qu'est-ce que le Congrès mondial sur les parcs?

Le Congrès mondial sur les parcs est un événement organisé tous les dix ans par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il réunit des pays membres, comme le Canada, ainsi que des ONG membres, comme la SNAP. En novembre 2014, les experts du monde entier se rassembleront à Sydney, en Australie, pour évaluer les progrès accomplis relativement aux parcs et aux aires protégées, ainsi que pour échanger des idées et établir les orientations connexes pour les dix prochaines années.

Quels résultats attendez-vous du Congrès?

Le Congrès représente une avenue formidable pour en apprendre plus sur ce que les autres membres font et reprendre les meilleures idées pour les mettre en pratique au Canada. C'est également une tribune qui nous donne l'occasion gratifiante de faire connaître nos propres approches et les projets novateurs sur lesquels nous travaillons. En passant, le personnel et les bénévoles de la SNAP y feront sept présentations. Nous parlerons notamment du travail que nous accomplissons avec les communautés des Premières Nations pour protéger de vastes étendues de la forêt boréale ainsi que de nos initiatives visant à conserver les océans et à connecter les Canadiens à la nature.

Cette année, le Congrès se penchera particulièrement sur les progrès que les pays ont accomplis en vue de respecter leurs engagements internationaux en matière de conservation. Le Canada pourrait y faire figure de chef de file, mais il accuse plutôt du retard par rapport à bien d'autres pays. Nous espérons que le Congrès motivera le Canada à intensifier ses efforts.

Quels sont les engagements du Canada en matière de conservation?

Le Canada est signataire de la Convention internationale sur la diversité biologique – le principal traité international consacré à la conservation de la nature ; nature qui, on le sait, est l'essence même de la vie sur la planète. En 2010, le Canada s'est engagé à suivre un plan international étalé sur dix ans visant à mettre un frein à la perte rapide de la biodiversité. Le Plan stratégique pour la biodiversité renferme une cible qui engage chaque pays à protéger au moins 17 % de ses terres et 10 % de ses océans d'ici 2020. Cette cible énonce clairement qu'il faut protéger les zones importantes pour la diversité et veiller à ce qu'elles soient bien gérées et inter-reliées de manière à ce que les animaux sauvages puissent se déplacer librement entre les zones terrestres et marines.

Qu'en est-il du Canada par rapport à ces cibles?

À l'heure actuelle, le Canada ne protège que 10 % de ses terres et 1 % de ses océans. C'est pratiquement la moitié de l'objectif de 2020, et aucun plan n'est en place pour lui permettre d'atteindre ces cibles. Malgré tout, nous avons tout à notre portée pour y parvenir. En effet, le Canada est un pays riche, un pays qui possède une vaste expertise scientifique dans le domaine de la conservation et qui dispose de vastes zones terrestres et marines, dont la plupart sont encore à l'abri du développement. Or, si les pays pauvres où les espaces sont densément peuplés et intensément utilisés peuvent atteindre leurs cibles, il y a lieu de croire que le Canada peut aller encore plus loin.

On doit reconnaître que ces cibles représentent un pas en avant, mais cela ne sera tout de même pas suffisant pour assurer la santé des écosystèmes à long terme. C'est pourquoi la SNAP a pour vision de protéger au moins la



Vue depuis un canot sur le beau lac Little Limestone. Photo : Roger Turenne

moitié des terres et des eaux publiques du Canada. La vision de conservation axée sur « la moitié pour la nature » suscite un élan grandissant à l'échelle mondiale, et cette vision sera au centre d'un événement que nous organiserons avec la Wild Foundation, à Sydney.

De quoi le Canada a-t-il besoin pour respecter ses engagements?

Les gouvernements au Canada doivent réitérer leur détermination à atteindre voire à dépasser ces cibles. Ils doivent en outre travailler de concert à l'élaboration d'un plan pour y parvenir. Étant donné que la conservation est un champ de compétence partagé au Canada, les initiatives dans ce domaine exigent des efforts conjoints de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des peuples autochtones et de la société en général. Le gouvernement a un important rôle de chef de file à jouer dans le cadre de ces efforts, et il doit veiller à ce que toutes les administrations travaillent ensemble. Nous devons également faire en sorte que le plan soit fondé sur la science et le savoir autochtone de manière à protéger les zones écologiques les plus importantes.

De façon plus large, nous devons reconnaître la valeur réelle des parcs et des aires protégées. Les parcs sont souvent perçus comme des entraves au développement économique, étant

donné que l'extraction des ressources y est interdite. Pourtant, la réalité est tout autre, car ils contribuent largement à l'économie. En effet, dans une étude récente, le Conseil canadien des parcs nous apprend que nos parcs fédéraux, provinciaux et territoriaux soutiennent plus de 64 000 emplois à temps plein à l'échelle du Canada, et que chaque dollar qu'on y investit génère six dollars de retombées pour l'économie. Tout compte fait, les parcs représentent un investissement qui se traduit par des retombées pour notre environnement, notre économie, ainsi que la santé et le bien-être des Canadiens.

Que peut faire la population pour aider à faire avancer les choses?

Contrairement à bien d'autres pays, au Canada, les terres et les eaux sont « publiques », c'est-à-dire que les gouvernements en assurent la gestion au nom des Canadiens. Dans un tel contexte, la création et la gestion des parcs au pays relèvent largement du pouvoir public. C'est pourquoi la SNAP déploie autant d'efforts pour encourager les citoyens canadiens à participer au processus décisionnel du gouvernement. Nous vivons dans une démocratie, et la volonté des citoyens est essentielle pour déterminer l'avenir de nos terres et de nos eaux. Il est donc primordial de faire savoir à nos représentants élus que nous accordons de l'importance à la



En haut : Tipi à Desnedhe Che. Au milieu : Sidney accueille le Congrès Mondial sur les Parcs 2014. En bas : Alex Mowat, guide-interprète pour la section SNAP du Sud de l'Alberta, délivre des leçons pratiques à la potentielle nouvelle génération de défenseurs des milieux sauvages de l'école Annie Foote de Calgary. Photos, de haut en bas : Bob Wilson, Claire Sakowski, Alexey © Flickr

conservation de la nature et de la faune du Canada ainsi qu'au respect de nos engagements internationaux.

Restez à l'affût de ce que les délégués de la SNAP sont en train d'apprendre au Congrès mondial sur les parcs, et de la façon dont la planète perçoit les opportunités au Canada! Visitez notre communauté virtuelle du Congrès mondial sur les parcs à : cpaws.org/campaigns/world-parks-congress-2014

Karen Turner est la responsable nationale des communications

L'Alberta tarde à tenir ses promesses sur la conservation de Bighorn

L'arrière-pays de Bighorn, situé tout juste à l'est de Banff et du parc national Jasper, est une vaste zone qui abrite une faune diversifiée, par exemple la chèvre de montagne, le grizzli, le faucon pèlerin et l'omble à tête plate. Proposant un large choix de loisirs dans ses forêts et ses escarpements rocheux, Bighorn est une des zones les plus visitées de la région.

Même si Bighorn a été désigné comme zone de loisirs en 1986, il n'a jamais fait l'objet d'une quelconque mesure de protection formelle prévue par la loi. L'élaboration du Plan régional de la Saskatchewan Nord (PRSN) offre au gouvernement l'occasion de tenir sa promesse à l'égard de la protection de Bighorn, avec l'adoption d'une mesure législative qui permettrait d'y créer une aire protégée. En juillet, lors de la première étape des consultations relatives au PRSN, la SNAP – Alberta du Nord a transmis ses commentaires mais aussi demandé la désignation de la zone en question comme aire protégée.

Cette désignation permettrait de protéger le patrimoine naturel, de mettre en place une offre d'activités de loisirs à valeur ajoutée dans l'arrière-pays, et d'arrêter le développement industriel dans la région.

Pour connaître les autres régions visées par le PRSN pour lesquelles la SNAP se mobilise, veuillez consulter : www.cpawnsab.org/campaigns/north-saskatchewan-regional-plan (en anglais).

- Alison Ronson, SNAP, Alberta du Nord



Les paysages de Bighorn
Photo : Cassidy van Rensen



Lac Herbert
Photo : Murray Robertson

La Castle d'Alberta toujours en péril

Qu'il s'agisse des prairies sauvages, des sommets escarpés de Kananaskis ou de la zone de Castle Special Place, le sud de l'Alberta est un joyau naturel pour les citoyens de tout le Canada. Le bassin de la rivière Saskatchewan Sud abrite différents écosystèmes, notamment des prairies, des contreforts et des montagnes qui soutiennent le mode de vie en Alberta, et au-delà.

En juillet 2014, le gouvernement de l'Alberta a publié la version finale du plan régional pour la Saskatchewan Sud, établissant ainsi les orientations pour la conservation et le développement dans le sud de la province pour les 50 prochaines années. Grâce au soutien de nos membres et de citoyens engagés, de petits progrès ont été accomplis; toutefois, dans l'ensemble, le plan ne prévoit pas les mesures nécessaires visant la création et la conservation d'aires protégées pour nos si précieuses eaux en amont.

L'une des grandes déceptions repose d'ailleurs sur le manque de protection pour l'ensemble des milieux sauvages de la Castle. Bien que le plan ajoute au réseau d'aires protégées les zones les plus en altitude au-delà de la limite des arbres, il reste que près de la moitié de la Castle, incluant les territoires avec le plus grand nombre d'espèces de la province, ne fait l'objet d'aucune mesure de protection.

- Kate Morrison, SNAP - Alberta du Sud



Nos océans font face à des problèmes environnementaux croissants
Photo : Patrick Strang

Terre-Neuve-et-Labrador traîne la patte pour la création d'aires marines protégées

En 2009, la SNAP Terre-Neuve-et-Labrador a créé le « Guide sur les aires marines spéciales pour Terre-Neuve-et-Labrador », présentant 73 zones d'intérêt identifiées grâce à la collecte de nombreux renseignements auprès de différents intervenants. Le guide est utilisé par divers ordres de gouvernement et intervenants, mais malgré tout, la province continue de traîner la patte concernant la création d'aires marines protégées (AMP).

Bien que le gouvernement fédéral poursuive l'établissement de l'AMP du chenal Laurentien, cette mesure, aussi positive soit-elle, ne protège pas pour autant le large éventail d'habitats côtiers de Terre-Neuve-et-Labrador. Les menaces environnementales croissantes qui pèsent sur nos océans, comme la surpêche, la destruction des habitats, la perte de la biodiversité, le développement des régions côtières et la pollution, continuent à mettre en évidence la nécessité de trouver un juste équilibre entre l'utilisation et la conservation de cette ressource inestimable.

Pour aller de l'avant, la province a besoin de publier un plan pour son réseau d'aires naturelles, identifiant les aires nécessitant des mesures de protection. Il lui faut aussi intensifier ses efforts pour la désignation d'AMP côtières à l'échelle provinciale, et encourager les collectivités à proposer des aires marines qu'elles aimeraient voir protégées.

- Tanya Edwards, SNAP Terre-Neuve-et-Labrador

Mobilisation en faveur de la Thaidene Nene et du bassin hydrographique de la Nahanni Sud

Thaidene Nene – la SNAP Territoires du Nord-Ouest poursuit sa collaboration avec la Première nation Lutsel K'e Dene pour promouvoir et soutenir l'établissement de Thaidene Nene, « la terre des ancêtres », une proposition d'aire protégée autour et au-delà des rivages du bras Est du Grand lac des Esclaves. À la fin de 2013, la Première nation a paraphé une entente d'établissement préliminaire avec Parcs Canada, marquant un véritable progrès des négociations et de leur partenariat en faveur de la création et de la gestion de Thaidene Nene.

Bassin hydrographique de la Nahanni Sud – la SNAP T-N-O. participe à une évaluation environnementale visant la proposition de la société *Canadian Zinc Corporation* d'aménager une route toutes saisons et une piste d'atterrissage sur le plateau Ram – la moitié de la route se trouvera à l'intérieur de la réserve de parc national Nahanni. En juin, le projet de loi S-5 a été déposé devant le Parlement à des fins de création de la réserve de parc national Nàáts'ihch'oh. Toutefois, les délimitations proposées pour le parc ne permettront pas de protéger les eaux en amont du bassin hydrographique, étant donné qu'elles n'englobent ni les principaux habitats fauniques, ni les affluents en amont de la rivière Nahanni Sud.

Apprenez-en davantage à : <http://cpawsnwt.org/news/canadian-zinc-all-season-road-airstrip> (en anglais).

- Erica Janes, SNAP Territoires du Nord-Ouest



Chenal Pearson, Bras Est du Grand lac des Esclaves
Photo : Erica Janes

Baleine noire dans la Baie de Fundy

Photo : Andrew Chow



Le “terrain de jeu marin” de Nouvelle-Écosse requiert protection

La Nouvelle-Écosse est parfois dénommée le « paradis maritime du Canada », et non sans raison. Possédant plus de 7 500 km de littoral et 3 800 îles côtières, celle qui est l'avant-dernière province au Canada en termes de superficie, est un joyau de biodiversité côtière et marine. Malgré tout, peu de mesures de protection sont en place pour conserver ses importantes zones côtières.

Par exemple, la baie de Fundy fait face à des pressions industrielles de plus en plus intenses avec des propositions de mégaprojets, tout en manquant de mesures de protection pour conserver ses exceptionnels écosystèmes marins, ainsi que les populations de baleines, de marsouins et d'oiseaux de rivage migrateurs qui y ont élu domicile.

La SNAP déploie d'importants efforts pour faire connaître l'importance de protéger la baie de Fundy et d'établir un réseau d'aires marines protégées. Il est grand temps que la Nouvelle-Écosse prenne au sérieux la conservation des milieux marins, et qu'elle priorise la planification de la conservation plutôt que l'industrialisation.

- Chris Miller, SNAP Nouvelle-Écosse

De nouvelles aires protégées au Nouveau-Brunswick éclipsées par un plan forestier rétrograde

Au début juillet, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé l'ajout de 115 000 hectares à son réseau d'aires naturelles protégées. Habituellement, la SNAP aurait été ravie d'apprendre une telle nouvelle, tout particulièrement en sachant que plusieurs vastes étendues sauvages de la Restigouche seront désormais protégées, et ce, grâce à l'appui massif obtenu à l'échelle nationale en faveur de notre campagne *Garder la Restigouche sauvage*. Malheureusement, la SNAP est forcée de constater que ce pas en avant pour les aires protégées est éclipsé par les deux pas en arrière que le gouvernement nous amène à faire avec l'annonce récente de sa stratégie forestière.

En effet, en raison de cette stratégie forestière, la superficie des forêts anciennes qui sera décimée par les coupes à blanc au Nouveau-Brunswick sera deux fois supérieure à ce que la province est en train d'ajouter à son réseau d'aires protégées. Si le plan demeure inchangé, il sera difficile de trouver des étendues assez larges de forêts vierges, ou suffisamment intactes, pour que l'on en fasse des aires protégées à l'avenir. La SNAP participe à des rassemblements, tient des rencontres avec les communautés et donne des entrevues aux médias afin de sensibiliser les gens aux lacunes de la stratégie et aux répercussions pour l'avenir des aires protégées au Nouveau-Brunswick.

Pour savoir comment apporter votre contribution, veuillez consulter www.cpawsnb.org.

- Roberta Clowater, SNAP Nouveau-Brunswick

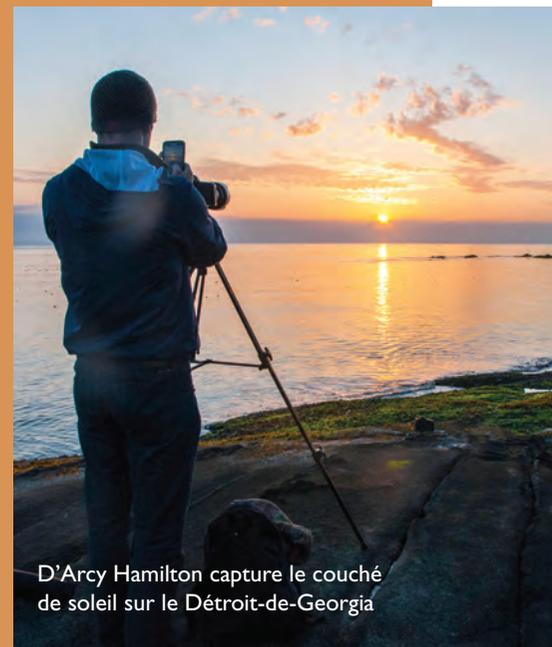
Lumières, caméra, conservation en Colombie-Britannique

En août dernier, la SNAP Colombie-Britannique et le réalisateur D'Arcy Hamilton ont eu des moments d'intense activité à l'Aire marine nationale de conservation du Détroit-de-Georgia-Sud : ils ont filmé sur place l'incroyable vie sauvage et la formidable beauté naturelle du site, pour un court métrage qui sortira cet hiver. Le film raconte l'histoire de l'une des zones les plus remarquables et les plus vulnérables de la région, à travers les récits de ceux qui la connaissent le mieux.

La région abrite plus de 3 000 espèces, dont la pieuvre la plus grande du monde, des sébastes centenaires et d'anciens récifs d'éponge siliceuse, et constitue également un habitat essentiel de l'épaulard résident du sud, une espèce emblématique. Jacques Cousteau avait déjà recommandé dans les années 1960 que la région soit protégée à titre de « parc marin ». Malheureusement, les progrès à cet égard ont été d'une lenteur désespérante, surtout au regard de l'augmentation rapide des activités industrielles et commerciales.

Pour de plus amples renseignements sur le Détroit-de-Georgia-Sud, veuillez consulter www.cpawsbc.org/campaigns/southern-strait-of-georgia (en anglais).

- Alexandra Barron, SNAP Colombie-Britannique



D'Arcy Hamilton capture le coucher de soleil sur le Détroit-de-Georgia



La SNAP Vallée de l'Outaouais lance un programme sur les routes écologiques

Partout au Canada, les routes et d'autres tronçons linéaires qui fragmentent les paysages représentent une menace majeure pour la connectivité écologique. Cette menace est particulièrement présente dans les grandes agglomérations, comme celle de la vallée de l'Outaouais, où l'aménagement de nouvelles routes et l'expansion et la modernisation de celles existantes sont source de répercussions néfastes considérables pour de nombreuses espèces sauvages. En plus de la mortalité directe causée par le trafic routier, les routes qui relient les villages et les villes d'Ottawa et de Gatineau fragmentent les habitats qui, par le fait même, deviennent plus vulnérables et moins appropriés pour les espèces qui en dépendent.

En réaction à cette menace, la SNAP Vallée de l'Outaouais s'est associée à d'autres organisations pour lancer un programme dont l'objectif est simple : assurer que les constructions et les modernisations des routes soient pensées de façon à réduire la mortalité chez les animaux et à conserver la connectivité entre les habitats. Nous avons déjà formulé des commentaires visant plusieurs projets routiers. En outre, nous œuvrons à l'élaboration d'un nouveau guide afin d'aider les citoyens et les décideurs à comprendre les menaces et les opportunités associées à la conception et à la connectivité des routes.

- John McDonnell, SNAP Vallée de l'Outaouais

La section Québec inspirée par le Nunavik!

Au printemps dernier, la SNAP Québec lançait un concours exceptionnel, *Le Nord m'inspire*.

En écrivant un court texte décrivant leur intérêt pour le Nunavik et la conservation de ses écosystèmes, les participants couraient la chance de gagner un voyage au fabuleux Parc National des Pingualuit!

Un Grand prix rendu possible grâce à Parcs Nunavik – qui a offert tout le voyage au sein du parc – et à la compagnie First Air, qui a gracieusement pris à sa charge les billets de Montréal à Kuujuaq.



C'est finalement Vincent Berthet, un habitant de Québec, qui a écrit le meilleur texte et s'est ainsi envolé pour le Nunavik avec sa compagne, en août dernier!

Patrick Nadeau, directeur de la section Québec, a eu la chance de pouvoir les accompagner. Il décrit cette expérience comme inoubliable. « Si vous devez faire un grand voyage cette année, sans hésitation choisissez le Nunavik! » déclare-t-il.

Découvrez les photos de ce voyage sur le site web et la page Facebook de la SNAP Québec.

- Murielle Renard, SNAP Québec

SNAP Manitoba se taille une place sur la scène internationale

Ron Thiessen, directeur exécutif de la SNAP Manitoba, se rendra en Australie pour y participer au Congrès mondial sur les parcs. Ron assumera le rôle de délégué international pour l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC), qu'il présentera comme un modèle de réussite en matière de résultats de conservation participatifs et fondés sur le consensus. Il effectuera également une présentation conjointement avec David Crate, chef de la Fisher River Cree Nation (FRCN), sur l'histoire et le rôle du partenariat entre la SNAP et la FRCN dans l'établissement du parc de la Baie Fisher, et sur leurs efforts continus pour en élargir les limites selon des études écologiques, culturelles et économiques.

À l'heure actuelle, la SNAP Manitoba entretient des pourparlers prometteurs avec le gouvernement provincial concernant d'éventuelles annonces liées à la conservation, qui renforceraient le rôle du Manitoba en tant que chef de file mondial dans le domaine de la conservation.

-Ron Thiessen, SNAP Manitoba



Photo : Erica James



Gloria Enzoë défend la cause de ses terres nordiques ancestrales

Cadette de 12 enfants, Gloria Enzoë est née et a été élevée à Lutsel K'e, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, où elle a grandi dans l'esprit de la terre et de la culture ancestrale des Denesulines. Son amour pour la terre, son attachement au mode de vie traditionnel de son peuple, son engagement à l'égard de sa communauté et son dévouement envers ses trois enfants ont façonné sa volonté d'établir Thaidene Nene, la terre des ancêtres.

Depuis huit ans, Gloria est la pierre angulaire du programme de développement de la communauté de Thaidene Nene, dans le cadre duquel elle fait un peu de tout, par exemple prendre la parole en public, veiller à l'équilibre des budgets, coordonner la logistique et accueillir les visiteurs de la SNAP, ainsi que ceux de bien d'autres groupes. Si on lui demande quel est l'aspect le plus important de son travail, elle répondra qu'il s'agit du programme Ni Hat'ni Dene (surveillants de la terre). Grâce à ce programme d'été annuel, des membres de la communauté Lutsel K'e sont déployés sur le terrain afin de surveiller le bras Est du Grand lac des Esclaves et d'en recueillir des échantillons d'eau et de poissons. Tout en vivant sur le territoire, ils assurent la pérennité de la culture et des traditions Denesulines et se préparent à l'établissement d'une formidable nouvelle aire protégée.

Photo : Jamie Rae



Le programme Get Outside place les jeunes amateurs de la nature au cœur de l'action

Lorsque Jaime Rae a présenté sa candidature au programme Get Outside Ontario 2013 de la Wildlands League (Ontario), elle n'aurait jamais pensé que sa semaine passée dans la nature du parc urbain de la Rouge dans la région du Grand Toronto lui donnerait le goût d'en faire davantage. Son expérience dans le programme a approfondi son intérêt déjà marqué à l'égard de l'activisme écologique, a intensifié sa volonté d'en apprendre davantage sur les défis auxquels notre planète est confrontée et l'a poussée à faire quelque chose pour les surmonter. Ainsi, grâce au soutien de sa famille, de la Whitby Youth Environmental Alliance et de la communauté locale, Jaime a produit une vidéo impressionnante sur la pollution par les plastiques. Dans cette vidéo, elle propose des gestes simples que l'on peut adopter dans notre quotidien afin d'aider à enrayer ce problème. Que dire d'autre que ...BRAVO JAIME!

Pour visionner la vidéo, cherchez « Ocean Plastic + Jaime Rae » dans YouTube.

Thomas Berger à la défense de la rivière Peel

Ayant décidé de se consacrer aux droits des Autochtones plutôt qu'à la retraite, Thomas Berger, 81 ans, se bat maintenant pour la protection du bassin hydrographique de la rivière Peel, le plus vaste écosystème sauvage intact de l'Amérique du Nord. En janvier, malgré sept ans de travaux d'aménagement du territoire réalisés au titre d'accords de revendications territoriales et de recommandations pour la protection de 80 % du territoire, le gouvernement du Yukon a annoncé son propre plan de développement qui ouvrirait plus de 70 % du territoire de la Peel aux activités minières, pétrolières et gazières. Par son engagement, Thomas Berger ne fait pas que défendre les Premières nations et les valeurs environnementales au Yukon, notamment celles de la SNAP, il œuvre aussi à faire valoir les principes inscrits dans la Constitution.

Ayant été député, député provincial, juge à la Cour suprême et professeur, Thomas Berger a une feuille de route impressionnante. Il a aidé à mettre un frein au projet de pipeline de la vallée du McKenzie, a réussi à faire arrêter, en Inde, des projets de barrage douteux sur les plans social et environnemental, et a défendu les droits des Autochtones au Chili et au Nunavut. Son fait d'armes le plus connu demeure l'Affaire Calder, en 1973, où la Cour suprême du Canada a reconnu pour la première fois l'existence des titres ancestraux, ouvrant ainsi la voie à des règlements de revendications foncières à l'échelle du pays.

Photo : Jannick Schou



Merci à KEEN Canada Outdoor

Ce printemps, KEEN Canada Outdoor s'est associée à la SNAP pour appuyer les parcs et les aires protégées du Canada au moyen d'un programme de don par achat.

Plus de vingt détaillants de KEEN y ont pris part, en faisant un don pour chaque paire de chaussures du modèle CNX vendue. KEEN a ainsi permis d'amasser 20 000 \$ en faveur de la conservation de la nature.

« Nous croyons que la notoriété d'une marque peut inspirer les gens à opérer des changements positifs dans notre planète. Appuyer des organisations comme la SNAP est notre façon de prendre soin de notre environnement et de sensibiliser les gens à cette cause », fait valoir Heather Taylor, directrice du marketing. Consultez le site Web de KEEN à l'adresse www.keenfootwear.com pour connaître ses initiatives inspirantes.





Photo : Sébastien Gerphagnon

Sylvain Archambault, inconditionnel amoureux du St-Laurent

Ce n'est pas un hasard si Sylvain Archambault est considéré comme l'un des principaux experts au Québec pour les problématiques pétrolières et gazières dans le Saint-Laurent - en particulier le golfe.

Biologiste de formation, Sylvain est consultant depuis plus de 20 ans pour des organismes environnementaux ou des agences gouvernementales, sur des dossiers tels que les aires protégées, la planification territoriale ou les ressources naturelles. Mais les paysages du Saint-Laurent l'ont toujours fasciné et ému.

C'est pourquoi, lorsqu'il a eu il y a 4 ans l'opportunité de représenter la SNAP Québec au sein de la Coalition Saint-Laurent, il n'a pas hésité. Le mandat de ce groupe - convaincre les instances gouvernementales d'adopter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière dans l'ensemble du golfe du Saint-Laurent - est en parfaite adéquation avec ses propres convictions.

Depuis, Sylvain enchaîne les entrevues médiatiques et les conférences pour expliquer et sensibiliser citoyens et professionnels sur l'avenir du golfe du Saint-Laurent. Il a même co-rédigé un rapport qui fait figure de référence sur son sujet de prédilection : « Golfe 101, Pétrole dans le golfe du Saint-Laurent : faits, mythes et perspectives d'avenir ». N'hésitez pas à le télécharger au www.coalitionssaintlaurent.ca/

Doreen Olson se fait la championne de South Okanagan

Inlassable défenseur de l'un des paysages les plus fragiles et les plus menacés du Canada, Doreen Olson collabore depuis 2005 avec la SNAP Colombie-Britannique à titre de coordonnatrice du réseau de parcs nationaux de South Okanagan-Similkameen. C'est après sa retraite qu'elle est tombée sous le charme de la région, lors d'une promenade à cheval dans ce magnifique décor.

La perte rapide de l'habitat et des espèces dans la région a incité Doreen à se joindre au club de naturalistes local. Depuis, elle est devenue une voix éloquente pour la conservation de la région de South Okanagan grâce à ses contributions au festival de la nature de Meadowlar, à la stratégie de conservation de South Okanagan, à l'Alliance de conservation Okanagan-Similkameen et à Parcs Canada, dans le cadre d'une étude de faisabilité pour l'établissement d'un parc national. Elle continue de travailler sans relâche à faire avancer le concept du parc national, notamment en cherchant l'appui des politiciens et des milieux d'affaires locaux.

Une vidéo sur ce sujet peut être visionnée sur le site Web de la SNAP Colombie-Britannique à l'adresse www.cpawsbc.org/campaigns/south-okanagan-similkameen.



La SNAP vous présente sa dernière recrue

C'est en mai que la SNAP a accueilli un rorqual à bosse comme mascotte. Il est vite devenu la baleine la plus populaire du voisinage. Son emploi du temps très chargé l'a emmené d'un bout à l'autre du Canada pour prendre part à des activités en faveur de la protection de nos océans et communiquer l'importance des aires marines protégées. Notre rorqual a charmé les spectateurs de tous âges au Québec, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario et en Colombie-Britannique. Dans son itinéraire :



des arrêts à l'aquarium Petty Harbour, un événement pour la journée des océans à la colline du Parlement, une visite dans une prison régionale et le Défi Horizons sauvages à Victoria - pour n'en nommer que quelques-uns!

En juin et en juillet, un concours a été réalisé afin de trouver un nom approprié pour notre nouveau collègue. Après avoir reçu une foule de propositions et de votes en ligne, nous l'avons finalement baptisé Fanon (Baleen en anglais). Fanon a bien hâte de continuer son périple à l'échelle du Canada et de susciter des vagues de soutien au rorqual à bosse et à la myriade d'autres espèces qui vivent dans les océans.

Photo : Roberta Clowater

C'est étonnant ce qu'un don mensuel peut aider à accomplir!

10 \$/mois aident à sensibiliser les jeunes à la nature

15 \$/mois aident à protéger le caribou forestier

20 \$/mois aident à conserver les parcs du Canada

50 \$/mois aident à protéger nos océans

Pourquoi ne pas adhérer à notre programme de dons mensuels et, du même coup, devenir membre du Club de protection de la nature de la SNAP? Il s'agit du moyen le plus efficace pour nous permettre de faire face aux nouvelles menaces et de saisir les nouvelles opportunités... tout en œuvrant pour notre objectif de protéger la moitié de nos terres et de nos eaux publiques!

Devenez un donateur mensuel dès maintenant!

Pour ce faire, consultez la page <http://ow.ly/BDDr1> ou envoyez un courriel à l'adresse wpc@cpaws.org.



SNAP

SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

Photo: Terry Shaddick

CONTACTEZ-NOUS

SNAP Canada
506-250, av. City Centre
Ottawa, ON K1R 6K7
613-569-7226 ou 1-800-333-9453
info@snapcanada.org
www.snapcanada.org

SNAP Colombie-Britannique
604-685-7445
www.cpawsbc.org

SNAP Sud de l'Alberta
403-232-6686
www.cpaws-southernalberta.org

SNAP Nord de l'Alberta
780-424-5128
www.cpawsnab.org

SNAP Saskatchewan
306-469-7876
www.cpaws-sask.org

SNAP Manitoba
204-949-0782
www.cpawsmb.org

SNAP Vallée de l'Outaouais
613-232-7297
www.cpaws-ov-vo.org

SNAP Wildlands League
416-971-9453 ou 1-866-510-9453
www.wildlandsleague.org

SNAP Québec
514-278-7627
www.snapqc.org

SNAP Nouveau-Brunswick
506-452-9902
www.cpawsnb.org

SNAP Nouvelle-Écosse
902-446-4155
www.cpawsns.org

SNAP Terre-Neuve-et-Labrador
709-726-5800
www.cpawsnl.org

SNAP Yukon
867-393-8080
www.cpawsyukon.org

SNAP Territoires du Nord-Ouest
867-873-9893
www.cpawsnwt.org



Merci d'avoir participé.

DÉFI HORIZONS SAUVAGES

MEC

Plus de 80 000 \$ ont été amassés pour la protection des milieux sauvages

Un gros merci à toutes les personnes qui ont relevé le Défi Horizons sauvages et qui ont soutenu la SNAP. Les équipes étaient géniales et les aventures audacieuses : 135 pagayeurs, 350 coureurs sur sentier (y compris le coureur déguisé en cerf) et plus de 1200 généreux donateurs.

À l'année prochaine !

<http://defihorizonssauvages2014.cpaws.org>